

- Présidence conjointe de M. Christian Cambon, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et de M. Bruno Retailleau, président du groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité avec les Chrétiens, les minorités au Moyen-Orient et les Kurdes -

*La réunion est ouverte à 17 h 35.*

## Situation des Chrétiens d'Orient et des minorités au Moyen-Orient - Audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

**M. Bruno Retailleau, président.** - Merci au ministre de l'Europe et des affaires étrangères d'avoir réservé ce temps pour nous entretenir de la situation actuelle des chrétiens et des minorités au Moyen-Orient. Ce n'est pas la première fois qu'il répond à une invitation conjointe entre notre groupe et la commission des affaires étrangères : sa venue et son soutien à cette cause témoignent de la responsabilité historique de la France, responsabilité qui a traversé tous les régimes et a été réaffirmée par tous les gouvernements de la V<sup>e</sup> République.

Elle emporte une double exigence : à l'égard de ces pays, comme l'Irak, touchés ces dernières années par de grandes fractures, par la crise entre les chiites et les sunnites, par les luttes d'influence entre l'Iran et l'Arabie Saoudite ; et à l'égard de la France, car ce qui se passe là-bas a des répercussions sanglantes ici.

Nous sommes à un moment charnière : vous étiez en Irak, monsieur le ministre, il y a quelques mois ; notre pays a reçu ces jours derniers la visite du nouveau président irakien - d'origine kurde ; et le Président de la République se rendra en Irak prochainement. Surtout, ces dernières heures s'est jouée la fin territoriale de l'État islamique - ce qui n'éradique pas totalement Daech, ni sa capacité de projection terroriste, ni son idéologie.

Dans cet après-défaite, où en est la sécurité de l'Irak ? Question importante car elle conditionne le retour des personnes déplacées, appartenant aux minorités maltraitées, en particulier à la plus maltraitée, au point que l'on peut parler à son sujet de crime contre l'humanité ou de génocide : les yézidis. À l'initiative de Mme Deromedi, nous avons entendu le témoignage de Ramia Daoud Ilias, 17 ans, prisonnière de Daech depuis l'âge de 12 ans, esclave sexuelle comme 3 000 femmes ou filles yézidies encore détenues dans des conditions abominables. L'Allemagne s'est positionnée sur des programmes de reconstruction psychologique pour les femmes traumatisées. La France peut-elle se positionner également ?

La reconstruction doit d'abord être politique : pour éradiquer Daech, il faut éradiquer les causes qui ont favorisé son essor. Cela passe par un gouvernement inclusif. Monsieur le ministre, vous avez eu l'occasion d'en discuter avec le nouveau gouvernement d'Haïder al-Abadi, qui présente des garanties à cet égard. Il a par exemple décidé que le 24 décembre serait un jour férié, ce qui est un signe encourageant - il y en a eu d'autres. La reconstruction politique est engagée.

Pour la reconstruction matérielle, l'Europe, la France doivent être au premier rang. Notre pays a promis 4 milliards d'euros sur quatre ans. Cette aide sera-t-elle efficace ? Il faut absolument éviter qu'elle aille alimenter des réseaux de corruption. Du reste, le nouveau gouvernement a été désigné au terme d'une campagne largement axée sur cette question ; et le résultat des élections législatives a été une surprise, le peuple irakien a choisi une coalition se réclamant de la lutte anti-corruption.

Il y a enfin la justice : je vous renvoie à notre résolution européenne qui lie reconstruction durable et réconciliation. Des sociétés qui ont connu le pire, qui ont été fracturées, peuvent-elles trouver la concorde civile sans processus de justice transitionnelle ? Les Irakiens sont souverains, et la justice ne saurait leur être imposée d'ailleurs. Mais une chose est sûre : la justice doit passer avant que les preuves et les bourreaux disparaissent. L'Afrique du sud, le Cambodge offrent de grands exemples.

Quant à l'Égypte, quelle est votre analyse de la situation des coptes ? Ils ont été victimes de plusieurs attentats ces derniers temps. Nous avons soutenu l'initiative de M. Fabius et la conférence de Paris. Une réunion internationale dans ce cadre se tiendra à nouveau à Paris en septembre prochain, nous y serons présents.

**M. Christian Cambon, président.** - Merci, monsieur le ministre, de vous être rendu disponible pour nous parler d'un sujet qui suscite un immense intérêt de la part des sénateurs de toutes sensibilités. Le Sénat a fait de cette cause l'une de ses priorités, sous l'autorité énergique du président Retailleau, et notre assemblée reste mobilisée. Récemment, nous avons entendu, épouvantés, le récit d'une jeune fille yézidie martyre. Nous ne pouvons demeurer de purs auditeurs, nous voulons savoir comment le Parlement peut agir concrètement, à vos côtés. Je vous ai accompagné en Irak, où nous avons rencontré les autorités ; vous avez voulu également vous rendre à Erbil, chez les Kurdes ; et rencontrer les chiites à Nadjaf, car eux aussi se sont battus. Il y a dans ce pays des éléments d'espoir, confirmés lors de la visite du président irakien.

La situation évolue de jour en jour. Daech vit ses derniers jours, à notre satisfaction, mais nous n'en avons pas pour autant fini avec lui, car un grand nombre de ses membres se sont dispersés dans la nature. Quelle est la situation au Kurdistan et parmi les Kurdes ? On a constaté des désaccords entre Kurdes syriens et irakiens... Le désengagement américain causera aussi des difficultés. Comment les parlementaires peuvent-ils apporter leur contribution, pour éviter qu'une fausse solution (telle que l'émigration) émerge, et pour faire en sorte que les personnes déplacées recouvrent leur terre et leurs valeurs, dans cette région où différentes religions cohabitaient dans le passé ?

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** - Cette audition conjointe reflète bien l'importance de la cause qui nous réunit aujourd'hui, au-delà de toute considération partisane. La question des chrétiens d'Orient et des minorités n'est pas une niche diplomatique ni le reliquat d'un passé révolu ; à travers le sort de ces populations auxquelles nous a liés l'histoire, c'est une certaine idée du Moyen-Orient et du rôle de la France dans cette partie du monde qui se joue.

Le groupe de liaison et de solidarité du Sénat, depuis sa constitution en 2015, a mené un travail remarquable de recherche et de sensibilisation. Il a auditionné de nombreuses personnalités religieuses et profanes, il s'est rendu sur le terrain en Irak et au Liban. Il a suscité une émulation à l'Assemblée nationale, où s'est constitué un groupe identique.

Tandis que nous parlons, Daech, dans l'Est de la Syrie, est en train d'être vaincu sous la forme territoriale qui a fait sa spécificité au sein de la mouvance djihadiste. La menace n'a pas disparu pour autant, ni pour notre pays, ni pour les populations du Moyen-Orient, en particulier les minorités. La diplomatie française, qui a pris sur ce sujet des initiatives importantes au cours des dernières années, continuera d'être présente à leurs côtés. Car si la situation des minorités religieuses est une préoccupation ancienne de notre politique étrangère, les crises et l'après-Daech au Moyen-Orient confèrent une acuité et une urgence nouvelles à notre soutien.

La relation privilégiée de la France avec les chrétiens d'Orient est historique ; notre diplomatie s'inscrit dans un temps long, et le passé nous oblige. Cette relation remonte aux Capitulations, conclues en 1536 entre le roi François I<sup>er</sup> et le sultan ottoman Soliman le Magnifique. Dans le cadre de l'alliance franco-ottomane, la France se voyait reconnaître le droit et la responsabilité de protection des chrétiens de l'Empire ottoman. C'est dans ce cadre que la France est devenue un acteur majeur au Proche-Orient et que les congrégations françaises ont été nombreuses au XIX<sup>e</sup> siècle à ouvrir des institutions sociales ou éducatives au service des chrétiens d'Orient, mais aussi des juifs et des musulmans de l'Empire.

Le succès de la remarquable exposition sur les chrétiens d'Orient qui a attiré quelques 150.000 visiteurs à l'Institut du monde arabe il y a un an illustre cette sensibilité française. Et le fait que cette exposition ait été inaugurée par le Président de la République en personne, au côté du Président de la République libanaise, rappelle que ce passé continue d'inspirer et d'animer notre sensibilité collective et notre politique étrangère.

Cet héritage d'une relation privilégiée avec les chrétiens d'Orient reste fondamental mais n'a jamais été exclusif. Il s'est enrichi, au fil du temps, d'autres liens, d'autres affinités, d'autres fraternités. Je pense en particulier aux communautés juives du Moyen-Orient, arrimées à l'espace francophone par le réseau d'enseignement de l'Alliance israélite universelle fondée en 1860 à Paris par Adolphe Crémieux. Le départ ou le délitement de ces communautés, dans les circonstances que l'on sait, a irrémédiablement appauvri le monde arabe. Mais celles et ceux qui sont partis ont emporté sur les chemins de l'exil le bagage de notre langue et de notre culture. Ce fut pour beaucoup une consolation. Cela reste pour nous une fierté.

Une amitié particulière qui nous lie au peuple kurde, renforcée par la fraternité d'armes contre Daech. En ce moment même, les combattants et les combattantes des Forces démocratiques syriennes achèvent, avec notre soutien, la reconquête des derniers bastions de Daech - les combats ne sont pas tout à fait terminés. Les Français savent ce que nous devons à leur courage et à leurs sacrifices. C'est cette amitié qui a guidé les efforts du Président de la République pour accompagner une reprise du dialogue entre Bagdad et Erbil, après la crise ouverte par le référendum kurde de septembre 2017. C'est cette fidélité que j'ai réaffirmée aux autorités du gouvernement régional kurde, aux côtés du président Cambon et de la présidente de Sarnez, à Erbil, il y a un mois et demi. C'est cette reconnaissance qui continue de nous inspirer dans la période d'incertitude ouverte l'annonce par le président Trump du retrait américain de Syrie.

Dans le cours de cette longue histoire, l'émergence de Daech a constitué un tournant, une rupture. L'organisation terroriste a particulièrement ciblé dans ses exactions les minorités religieuses d'Irak et de Syrie - chrétiens de toutes confessions, yézidis, chabaks, kakaïs, mazdéens. Leur destruction fait partie intégrante de son projet totalitaire. L'exode provoqué par ce choc aboutit à ce résultat que l'on aurait pu croire impossible il y a dix ou quinze ans : l'épuisement de communautés millénaires au foyer même de leur histoire.

Chacun songe au calvaire de milliers de femmes yézidies, vendues sur des marchés d'esclaves, livrées à la tyrannie des djihadistes. Le prix Nobel de la paix a honoré l'une de ces survivantes, Nadia Mourad, dont le témoignage a ému le monde entier. Son courage et sa dignité forcent l'admiration. Son sort a été partagé par de nombreuses autres femmes, chrétiennes, yézidies. Certaines sont mortes ou disparues. Les autres essaient, difficilement, de se reconstruire. Des familles s'efforcent, au prix d'efforts inimaginables, de retrouver et de racheter - puisque c'est ce dont il s'agit - des parentes qui demeurent en esclavage. À l'heure où l'on débat, parfois avec une compréhension qui m'étonne, du sort des femmes françaises parties rejoindre Daech au Levant, j'aimerais que l'on se souvienne de ces survivantes-là...

Daech, dans son entreprise de table rase culturelle, n'a pas ciblé seulement les hauts lieux du patrimoine préislamique - Nimrod, Palmyre, Hata, pour ne citer que les plus emblématiques. Le patrimoine chrétien, souvent très ancien dans cette région qui est le berceau du christianisme, a également été visé : monastère Saint-Elie de Mossoul, le plus ancien d'Irak, démantelé à coups de bulldozer en 2014, monastère de Saint Benham, près de Qaraqoch, dans la plaine de Ninive, dynamité en 2015, et tant de lieux de culte, illustres ou modestes, détruits ou profanés.

La rage iconoclaste de Daech ne s'est pas cantonnée aux minorités. Les tombes des prophètes Jonas et Daniel, communs aux trois monothéismes, des mosquées anciennes, des sanctuaires soufis, des sépultures islamiques ont également été saccagés. Mais, dans le cas des chrétiens ou des yézidis, ce sont les communautés elles-mêmes que l'on a cherché à effacer, avec leur patrimoine. Et c'est donc un crime contre l'humanité qui a été commis à leur rencontre.

De fait, c'est toute une trame humaine, tissée au cours des siècles, qui se trouve aujourd'hui déchirée, effilée, rapiécée, comme la plaine de Ninive, au Nord-Est de Mossoul, naguère exemplaire de la diversité irakienne. Berceau de la communauté assyrienne d'Irak, dont Qaraqosh est, dit-on, la « petite Jérusalem », elle abrite également des populations yézidies et chabaks, ainsi que des Arabes et des Kurdes musulmans. Avec l'offensive de Daech au printemps 2014, les minorités ont fui vers le Nord et les camps de déplacés du Kurdistan d'Irak. Soit dit en passant, le gouvernement régional kurde a fait preuve, en matière d'accueil des populations déplacées, d'une générosité sans commune mesure dans la région.

Ceux qui n'ont pas pu fuir ont subi les exactions, les massacres et les déportations. Dès lors, se pose la question de leur retour. Aujourd'hui, Daech est en passe d'être vaincue sous la forme territoriale. La menace n'a pas disparu. L'organisation, dispersée, bascule dans la clandestinité et renoue avec une forme de terrorisme asymétrique. On le voit en Irak. On le voit aussi en Syrie, dans les zones libérées par les Forces démocratiques syriennes comme dans celles tenues par le régime de Bachar.

Or les minorités et leurs lieux de culte représentent des cibles privilégiées. On se souvient des attaques contre les coptes, dans une église d'Alexandrie, le dimanche des Rameaux en 2017, dans une église de la banlieue du Caire, le 29 décembre 2017, contre un bus de pèlerins, dans la province de Minya, le 2 novembre 2018. Et je n'oublie pas les 21 chrétiens coptes enlevés et exécutés par Daech en 2015 à Syrte, en Libye.

C'est en témoignage de notre solidarité et de notre soutien que le Président de la République s'est recueilli, lors de sa visite d'État en Égypte, dans l'église de la Boutrossia du Caire, où un attentat islamiste avait fait, en décembre 2016, 27 morts et 50 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants.

C'est aussi dans ce contexte que s'inscrit notre coopération de sécurité avec l'Égypte, que j'ai contribué à structurer comme ministre de la défense et comme ministre des affaires étrangères. Il s'agit pour nous du choix d'un partenariat stratégique avec le pays arabe le plus peuplé, tout à la fois siège de la prestigieuse université islamique d'Al-Azhar et patrie de la plus importante communauté chrétienne du Moyen-Orient. Je rappelle la présence au Caire du Pape copte Theodore II.

Ces chrétiens égyptiens bénéficient de la liberté de culte et de la protection de l'État. Ce n'a pas toujours été le cas en Égypte et ce n'est pas toujours le cas ailleurs dans le monde musulman. C'est un point qu'il faut rappeler, comme il faut rappeler nos attentes à l'égard de l'Égypte en matière de droits de l'homme.

C'est aussi une des dimensions de notre soutien sécuritaire et économique à la Jordanie, où je me suis rendu avec le président Cambon. Les chrétiens s'y voient reconnaître par la Constitution l'égalité devant la loi et la liberté de culte. Ils sont solidement représentés dans la vie politique, culturelle et économique, et revendiquent leur arabité, souvent même leur appartenance tribale. J'ajoute que la Jordanie a accueilli au cours des dernières années près de 45 000 réfugiés chrétiens d'Irak et de Syrie.

Depuis 2014 et l'invasion de la plaine de Ninive par Daech, la France compte parmi les pays qui se sont le plus mobilisés en faveur des victimes de ces exactions. Ce soutien se poursuivra dans la phase délicate qu'ouvre la victoire territoriale contre Daech.

Cette mobilisation s'est opérée sans discrimination, au profit de toutes les minorités menacées, y compris les chiites en pays sunnite et les sunnites en pays chiite. Car il y a aussi au Moyen-Orient des musulmans persécutés ou discriminés, notamment quand l'État se réclame d'une lecture de l'islam au détriment de toutes les autres.

Notre politique dans ce domaine se veut inclusive, fidèle à notre histoire et conforme à notre conception universaliste des droits de l'homme, dans une région où cette conception ne fait pas consensus. Comme l'a rappelé le Président de la République lorsqu'il a inauguré, aux côtés du Président Aoun, l'exposition que l'Institut du monde arabe a consacrée aux chrétiens d'Orient : « Partout où des minorités défendent leur foi, la France est à leurs côtés [...] parce que nous croyons au pluralisme ».

Si la France laïque et républicaine se mobilise ainsi, c'est pour trois raisons essentielles. D'abord, par fidélité envers des populations historiquement proches de nous et de notre culture, souvent francophones. Ensuite, en cohérence avec notre approche universaliste des droits de l'homme, qui inclut la liberté de religion ou de conviction, comme la liberté d'en changer ou de ne pas en avoir - dans des sociétés traversées par un revivalisme religieux parfois intransigeant, le combat pour la liberté des chrétiens rejoint celui des convertis, des athées, des laïques ou des indifférents. Enfin, parce que nous sommes convaincus que le pluralisme est indispensable aux équilibres du Moyen-Orient : il ne sera pas possible d'assurer la paix et la stabilité dans cette région s'il se délite ou s'il disparaît. C'est une des dimensions de notre soutien au Liban.

Dans cet esprit, la France s'est employée à mobiliser la communauté internationale sur la question des minorités. Nous avons organisé, le 15 septembre 2015, une conférence internationale à Paris, que nous avons coprésidée avec la Jordanie, sur les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient. Une soixantaine d'États, dont de nombreux États de la région, étaient présents. Ainsi, la France a internationalisé la question. Cela semble évident *a posteriori*, mais encore fallait-il qu'un État s'y emploie. Ce fut le nôtre. Il fallait objectiver un sujet souvent passionnel, en formulant l'idée que les personnes menacées et ciblées en tant que telles devaient être protégées spécifiquement en raison de leur vulnérabilité.

De cette réflexion est issu un plan d'action qui fait désormais référence. Il énonce les mesures à prendre dans les domaines humanitaire, politique, patrimonial et judiciaire, pour créer les conditions d'un retour des membres de ces communautés. Il représente un guide particulièrement précieux dans la phase de stabilisation des territoires libérés de Daech que

nous avons engagée, en Irak, mais aussi dans le nord-est de la Syrie. Enfin, un suivi garantit la permanence de l'attention internationale. L'Espagne a organisé la conférence de Madrid en 2017 et la Belgique la conférence de Bruxelles en 2018. La France accueillera la prochaine conférence à l'automne 2019, que j'aurais l'honneur de présider. Notre mobilisation s'inscrit dans la durée.

Cette mobilisation suppose aussi des moyens. C'est pourquoi un fonds français de soutien aux victimes des violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient a été créé en 2015. Il appuie des projets mis en oeuvre notamment par des ONG françaises et par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au profit des communautés menacées. Il contribue à démontrer à ces populations la solidarité active de la France. Depuis sa création, ce fonds a engagé près de 23 millions d'euros sur 79 projets concrets, en Irak, en Syrie, au Liban, en Jordanie et en Turquie. Au cours de l'année écoulée, il a permis de financer 17 projets, pour un montant total de plus de 5 millions d'euros : huit projets d'assistance humanitaire pour les populations déplacées dans les secteurs de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de la santé, avec un accent sur la santé mentale, ainsi que dans le domaine les activités génératrices de revenus ; neuf projets de stabilisation visant en particulier à accompagner le retour des populations dans leurs régions d'origine, par des actions de déminage et de rétablissement des services de base.

En Irak, notre action a notamment bénéficié à la ville de Qaraqosh, dans la plaine de Ninive, où une majorité de la population qui avait fui la ville en août 2014 est revenue et où la campagne de déminage est désormais achevée. La phase de reconstruction est lancée. En Syrie, elle a plus particulièrement porté sur le déminage dans la vallée de Khabour, qui compte de nombreux villages chrétiens.

Ce soutien sera maintenu en 2019 et 2020. Cette année, une part significative du Fonds sera consacrée à la mise en oeuvre des engagements du Président de la République envers Nadia Mourad : accueil de 100 femmes yézidiennes victimes de Daech en France, dont un premier groupe est arrivé en décembre 2018 ; construction d'un nouvel hôpital à Sinjar, ouvert à toutes les communautés. Une attention particulière sera également portée aux communautés de la plaine de Ninive : chrétiennes, kakaï et shabak. Enfin, le soutien aux réfugiés irakiens et syriens au Liban et Jordanie se poursuivra.

Nous avons également pris des initiatives en faveur du patrimoine du Moyen-Orient, singulièrement du patrimoine religieux. Dans ce domaine, nous avons agi en concertation étroite avec l'Unesco et sa directrice générale, Audrey Azoulay. Une conférence internationale sur la préservation du patrimoine en péril s'est tenue à d'Abu Dhabi en décembre 2016, sous la co-présidence de la France et des Émirats arabes unis. Elle a débouché sur la création du Fonds Aliph (Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit) présidé par l'Américain Thomas Kaplan et dont l'ancienne sénatrice Bariza Khiari occupe la vice-présidence.

**Mme Catherine Morin-Desailly**. - La commission de la culture l'a auditionnée ce matin.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre**. - Ce fonds fonctionne bien, grâce à ce duo très actif. Il participe au projet de réhabilitation du musée de Mossoul et à la restauration du monastère de Mar Behnam, portée par l'ONG française Fraternité en Irak. La conférence d'Abu Dhabi a également engagé la constitution d'un réseau international de « refuges », destiné à mettre à l'abri des oeuvres menacées par les conflits. Les institutions muséales et patrimoniales françaises jouent tout leur rôle. Je pense, en particulier, au travail scientifique remarquable effectué par la Bibliothèque nationale sur les manuscrits anciens irakiens, notamment les manuscrits chrétiens. Je pense également à l'expertise qu'apporte l'Institut français du Proche-Orient (IFPO), placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, et du CNRS, dans le cadre d'appels à projets français et internationaux.

Enfin, le Président de la République a confié à M. Charles Personnaz la mission de proposer une stratégie pour la protection du patrimoine des minorités ethniques et religieuses de la région, et pour le soutien au réseau éducatif des minorités chrétiennes au Proche-Orient. Il s'agit de revivifier des établissements, qui ont su au cours des siècles, en accueillant des élèves de toutes confessions, ouvrir cette région à un universel partagé qui, bien souvent, se disait en français. Les propositions de grande qualité rendues par M. Personnaz au Président de la République sont en cours d'expertise.

**M. Bruno Retailleau, président**. - Nous avons également auditionné M. Personnaz il y a une

quinzaine de jours. Ses propositions sont effectivement intéressantes. Nous essaierons de l'aider du mieux possible.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - Voilà pour ce qui a été fait dans l'urgence. Nous sommes maintenant inscrits dans l'après-Daech. Le devenir des minorités est un des paramètres de cette action puisque que la stabilisation du Moyen-Orient passe par la recherche de solutions politiques inclusives aux crises.

Cela vaut pour d'abord pour l'Irak, dont le Président, M. Barham Saleh, est venu en visite en France la semaine dernière. La réconciliation nationale irakienne implique de réintégrer la minorité sunnite, marginalisée dans l'histoire récente du pays, de poursuivre le règlement des différends avec le gouvernement régional kurde, de prendre en compte les régions du Sud, qui ont contribué de manière décisive à la mobilisation contre Daech tout en restant à l'écart du développement, mais également de faire une place aux minorités persécutées par Daech. C'est dans cet état d'esprit que je me suis déplacé en Irak avec Christian Cambon. Nous avons longuement échangé à Erbil avec des représentants yézidis, avons rencontré les autorités kurdes, et nous nous sommes rendus à Najaf en signe de notre mobilisation pour une solution politique inclusive en Irak, qui est la seule possible. Cela a été beaucoup apprécié.

**M. Christian Cambon, président.** - On n'y avait jamais vu de ministre européen !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - Nous voulons être aux côtés de l'Irak dans la paix comme nous l'avons été dans la guerre. Les nouvelles autorités issues des élections du mois de mai dernier peuvent compter sur notre soutien, pourvu qu'elles poursuivent la lutte contre le terrorisme, la reconstruction et la réconciliation nationale - telle est leur intention.

La France doit être totalement au rendez-vous de la reconstruction irakienne dans toutes ses dimensions. Nous avons été acteurs pendant la guerre et nous avons une longue histoire avec l'Irak. J'ai constitué un groupe sous mon autorité, à Paris, qui réunit tous les acteurs potentiels de la reconstruction de l'Irak - industriels, ONG, administration du Quai d'Orsay suivant ces questions - pour donner du souffle, y compris sur la partie culturelle et universitaire. Nous sommes convenus avec le président Saleh de la création d'un groupe miroir à Bagdad. C'est une mission qu'il ne faut pas rater, j'y serai très attentif. Nous engageons des actions de formation sur l'université de Mossoul, mais nous engageons également des actions d'accompagnement de la vie quotidienne. Il existe actuellement une fenêtre en Irak, mais pour combien de temps ? Si le pays ne parvient à se redresser rapidement et à apporter aux populations civiles les services de proximité dont elles ont besoin, le risque est grand : car si Daech est battu territorialement, il n'est pas battu dans son activité souterraine ! Nous devons faire la preuve que la vie quotidienne est meilleure depuis la fin de Daech.

La visite du président Saleh s'est très bien passée et permet des avancées dans ce domaine. Le déplacement du Président de la République en Irak aura lieu au cours de l'année 2019.

Enfin, la lutte contre l'impunité doit être également un horizon de notre action. Je sais que vous y êtes particulièrement attentifs. La France soutient l'équipe internationale d'enquêteurs créée par la résolution du Conseil de sécurité du 21 septembre 2017. Si l'intervention de la justice pénale internationale demeure une perspective lointaine, les autorités irakiennes, fédérales et régionales, se déclarent compétentes pour juger les crimes commis sur leur territoire. Nous continuerons d'appuyer par des projets concrets le recueil des preuves pour permettre à la justice d'avancer effectivement, et d'abord à la justice irakienne. Le traitement de ces affaires par les juridictions nationales irakiennes participe en effet du processus de normalisation et de réconciliation indispensable au règlement des conflits. Il y a là une fonction cathartique qui dépasse les intérêts des seules minorités et bénéficie à l'ensemble de la société.

En Syrie, seule une solution politique faisant une place à l'ensemble des composantes de la société est à même d'assurer une stabilité durable. Cela se pose en termes différents pour les chrétiens, qui sont dispersés, et pour les minorités qui disposent d'une base régionale ou géographique - les Kurdes, les Turkmènes, les Alaouites, les Druzes. Mais dans tous les cas, il faudra offrir à ces communautés des garanties. Dans un premier temps, cela passe par la préservation des populations du nord-est syrien et des forces qui ont mené à nos côtés le combat contre Daech. Tel est notre objectif dans nos échanges avec les États-Unis. C'est un axe des travaux du Small Group, qui réunit la France, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Égypte. Nous tentons également un dialogue avec le groupe d'Astana, qui réunit l'Iran, la Turquie et la Russie, conformément au souhait de

l'ONU. La reconnaissance des minorités sera indispensable si l'on veut parvenir à une solution politique. La sauvegarde des chrétiens de Syrie exige des garanties tangibles, dans le cadre d'une solution politique négociée.

Dans le nord-est syrien, la poche djihadiste de Baghouz n'est pas encore complètement éradiquée. Les combats, menés par les forces kurdes et alliées - mais surtout kurdes -, seront terminés d'ici quelques jours. La partie tenue par les forces démocratiques, avec le soutien de la coalition, comprend Raqqa, d'où sont partis les terroristes qui ont frappé la France. L'annonce du retrait des forces américaines au sol dans cette zone a été une surprise. Nous étudions néanmoins avec les États-Unis et avec d'autres pays les solutions pour assurer le maintien de la sécurité dans ce secteur. C'est bien le moins que l'on puisse faire à l'égard des forces démocratiques syriennes !

En Syrie, la solution ne peut être que d'ordre politique. Pour ce faire, nous activerons trois leviers : le levier territorial, celui de la reconstruction et celui de notre présence au Conseil de sécurité de l'ONU. À défaut, la solution sera militaire. C'est peut-être ce que pense Bachar el-Assad, qui joue la patience et le temps...

La situation d'Idlib, à l'ouest d'Alep, demeure un sujet de préoccupation. Cette zone compte environ 3 millions d'habitants, dont la moitié sont des déplacés, et 30 000 combattants de toutes obédiences. En ce moment, la zone est dominée par des éléments qaïdistes. La reconversion est donc en cours dans les groupes terroristes. Certains des éléments les plus proches de Daech ont prêté allégeance à d'autres obédiences. Les Turcs qui avaient la responsabilité, dans le cadre de l'accord de Sotchi, de mettre de l'ordre dans tout cela n'y sont pas parvenus.

Au-delà des crises, se pose la question de la pérennité de la présence des minorités au Moyen-Orient. Des communautés encore actives, qui ont échappé à l'épreuve du temps comme à l'emprise de Daech, pourraient connaître dans un avenir proche l'érosion et l'exil qui ont petit à petit relégué les Grecs d'Istanbul ou les Juifs d'Alexandrie dans les souvenirs nostalgiques d'un Orient révolu.

La situation des chrétiens d'Orient s'est considérablement dégradée durant le XX<sup>e</sup> siècle, et le cours des dernières années a accéléré le phénomène. Leur nombre absolu reste stable : environ 12 millions au total en Égypte, en Palestine, en Israël, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Turquie, en Irak et en Iran. Mais leur part relative, dans des populations en expansion rapide, s'est réduite sous l'effet des massacres, des conflits, du terrorisme, mais aussi de l'émigration économique.

En Syrie et en Irak, les minorités ont été instrumentalisées par des régimes autoritaires cherchant à se faire passer pour « laïcs » afin de justifier leur domination minoritaire - ici alaouite, là sunnite. En Égypte, qui abrite la plus grande communauté de chrétiens d'Orient avec 6 à 8 millions de coptes, la multiplication des attentats dont ils sont victimes rappelle qu'ils demeurent exposés, malgré les efforts déployés par les autorités pour assurer leur protection. Au Liban, l'absence de recensement depuis 1932 n'enlève rien à la sensibilité des évolutions démographiques.

Ces évolutions démographiques renforcent le sentiment minoritaire à travers la région et attisent les angoisses de nombreuses communautés, qui doutent d'avoir encore un avenir chez elles. L'emprise croissante d'un islam de rupture, politique ou sociétal, contribue à accuser ce sentiment. Il faut travailler à sécuriser et à rassurer, là où cela est possible. Quand le départ apparaît inévitable, il faut aussi savoir accueillir ceux qui n'ont d'autre choix que l'exil. La France s'est honorée à le faire quand elle a donné refuge, il y a maintenant plus d'un siècle, aux survivants du génocide arménien, que nous commémorerons le 24 avril. Elle maintient aujourd'hui cette tradition. L'accueil de cent femmes yézidiennes et de leurs enfants en est l'illustration.

Un protocole a été signé le 14 mars 2017 entre, d'une part, les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur et, d'autre part, la Communauté de Sant'Egidio, la Conférence des évêques de France, le Secours catholique, la Fédération protestante de France et la Fondation de l'entraide protestante pour la mise en place de corridors humanitaires. Il a permis l'acheminement sûr de réfugiés syriens du Liban vers la France et l'accueil dans notre pays de plus de 500 d'entre eux. Pour autant, la logique prioritaire est de faire en sorte que ces communautés puissent vivre là où elles ont leur creuset.

Je dirai un mot de la situation dans le Golfe, où l'islam majoritaire n'a fait que tardivement l'expérience de la diversité, lorsque des minorités importantes, formées de travailleurs migrants, se sont constituées depuis les chocs pétroliers. Ces populations venues d'Asie du Sud, d'Afrique et des Philippines représentent une part croissante, et sans aucun doute une figure majeure de l'avenir des minorités chrétiennes au Moyen-Orient. C'est d'autant plus remarquable qu'elles sont porteuses de traditions religieuses extérieures à la région : le protestantisme évangélique, le catholicisme romain, ou l'hindouisme. La visite historique du Pape François à Abou Dabi a permis la conclusion d'un document important sur la fraternité humaine avec le Grand imam d'Al-Azhar. Mais la messe qu'il a célébrée dans un stade pour plusieurs dizaines de milliers de fidèles a aussi rappelé qu'il y a près de 3,5 millions de chrétiens dans le Golfe, aux trois quarts catholiques.

À cette réalité font écho des ouvertures politiques. Les États du Golfe, conscients du danger que représentent le terrorisme et l'extrémisme pour l'islam, et pour leur propre stabilité, s'essayaient au dialogue interreligieux. Le patriarche maronite a été accueilli à Riyad l'année dernière avec les honneurs. Il en a été de même du regretté cardinal Tauran. Ce mouvement, encore timide, nous avons fait le choix de l'accompagner. Il est pour nous indissociable de la lutte contre l'extrémisme et la radicalisation.

Le pluralisme n'est pas qu'une fin en soi. C'est une des conditions de la stabilité, à terme, du Moyen-Orient. C'est la raison pour laquelle nous sommes attachés à la singularité de Jérusalem, dont la vocation multiséculaire est d'accueillir et de refléter la diversité spirituelle, religieuse et historique de cette région. La France y a la propriété et la responsabilité de plusieurs sites religieux importants, regroupés au sein du Domaine national de Jérusalem. Un site juif : le Tombeau des Rois, et trois sites chrétiens : l'église Sainte-Anne, l'Eleona et le couvent d'Abou Ghosh. Je suis fier de vous confirmer que le Tombeau des Rois rouvrira dans quelques semaines, après d'importants travaux de restauration et de sécurité. Ce site que les frères Pereire ont légué à la France est un beau symbole des liens qui unissent la France au judaïsme et de notre attachement à Jérusalem, qui doit pour nous devenir la capitale de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

C'est aussi la raison pour laquelle au Liban, où il n'y a que des minorités, le modèle tumultueux de coexistence qui s'est installé depuis les accords de Taëf doit être préservé des crises de la région et des ingérences étrangères. C'est le sens des initiatives que nous avons prises fin 2017 pour favoriser un dénouement de la crise institutionnelle. C'est aussi le sens de la Conférence Cedre, qui s'est tenue le 6 avril dernier à Paris. Des engagements importants ont été pris, en accompagnement d'un processus de réformes économiques. Aujourd'hui qu'un gouvernement a été formé, ces réformes doivent être mises en oeuvre, et la souveraineté et l'indépendance du Liban doivent être confortées.

Aux yeux de la France, l'avenir des chrétiens d'Orient et des autres minorités est en Orient, dès lors bien sûr que leur sécurité est assurée : cela veut dire qu'il est aux côtés de leurs compatriotes majoritairement musulmans. Nos efforts visent donc aussi à accompagner l'affirmation d'un islam ouvert et tolérant, compatible avec une conception universaliste des droits de l'homme. C'est le message qu'a porté le Président de la République dans ses entretiens avec le Grand Imam comme avec le Pape des coptes.

L'action en faveur des minorités est liée au combat pour les libertés individuelles, à commencer par celle de croire, de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer. Je tiens à saluer l'exception tunisienne, illustrée il y a quelque mois par la liberté donnée aux femmes musulmanes d'épouser un non-musulman sans que celui-ci ait à se convertir.

Je termine en me réjouissant de l'action menée par le Sénat dans cette direction.

**M. Richard Yung.** - Merci, monsieur le ministre, de cette belle fresque du Moyen-Orient dans lequel nous avons parfois du mal à nous retrouver ! Nous sommes nombreux à ne pas être très fiers de la façon dont l'occident - d'abord les Américains, ensuite les Russes - a instrumentalisé les Kurdes pour qu'ils fassent le « sale » travail. À présent, la Russie se détourne d'eux, notamment dans la zone d'Idlib. Quelles perspectives politiques pouvons-nous proposer aux Kurdes ? Peut-on imaginer un État fédéral ?

**M. Emmanuel Capus.** - Après la visite d'Emmanuel Macron au Caire, quelles seront les suites de sa rencontre avec Theodore II ? Quelle est la position de la France par rapport aux coptes d'Égypte comme de tous ceux de la région ?

Les chrétiens de Syrie ont en grande partie soutenu le régime de Bachar el-Assad. Vous avez évoqué une instrumentalisation à leur égard. Quelle sera la position de la France ? Ils retrouvent dans une situation complexe. Il convient de faire le parallèle avec l'Égypte où l'État apportait aussi sa protection.

**M. Olivier Léonhardt.** - Le départ des troupes américaines - ou d'une partie des troupes américaines de Syrie - laisserait les Kurdes dans une situation complexe par rapport à leurs voisins turcs. Quelle est la position de la France ? Avez-vous des informations à nous communiquer sur la manière dont les Américains envisagent aujourd'hui la question ?

**Mme Jacky Deromedi.** - Nous avons reçu au Sénat Ramia Daoud, auteur du livre *Prisonnières*. Les cent femmes yézidies accueillies en France sont réparties entre plusieurs endroits. Elles sont un peu perdues et livrées à elles-mêmes... Elles n'ont personne avec qui parler leur langue, ne bénéficient ni de soins psychologiques ou psychiatriques, ni d'une formation professionnelle. C'est très bien de les avoir mises à l'abri, mais ensuite ?

**M. Yannick Vaugrenard.** - J'espère que les pays qui sont intervenus dans cette région du monde n'auront pas le même comportement avec les Kurdes qu'avec les traducteurs en Afghanistan... Par ailleurs, 3 000 femmes yézidies sont esclaves sexuelles. Quel rôle compte jouer l'Europe, qui s'est construite après les horreurs nazies ? Pensez-vous que l'Europe pourra faire bénéficier l'Irak de sa propre expérience en termes de reconstruction ?

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - Nous avons une dette à l'égard des Kurdes de Syrie, qui ont contribué à la libération d'une partie du territoire syrien - celui d'où sont partis les terroristes qui ont frappé la France. Le Président de la République a reçu les Kurdes dans leur uniforme. C'est dire l'importance qu'il attache à leur action. En ce moment même, ils se battent avec le soutien de notre aviation et de notre artillerie. Nous serons donc vigilants quant à leur devenir et nous n'avons pas l'intention de les lâcher !

Vous avez évoqué une solution politique. Vous n'ignorez pas que l'histoire des Kurdes est différente d'une zone à l'autre. Il y a des Kurdes en Irak, en Iran, en Turquie et en Syrie. Il existe entre eux des liens, mais aussi des oppositions. La question kurde ne pourra être réglée en Syrie que grâce à une solution politique permettant aux Kurdes d'avoir leur propre autonomie à l'intérieur d'une Syrie souveraine. Certes, il est nécessaire de sécuriser la frontière entre la Syrie et la Turquie. Mais dans la future Syrie, les Kurdes doivent avoir toute leur place. Je n'ai donc pas le sentiment que nous soyons dans une logique d'abandon, bien au contraire ! Nous avons d'ailleurs été accueillis par les Kurdes en Irak comme des alliés. La France a notamment beaucoup aidé à une meilleure compréhension entre les autorités fédérales irakiennes et le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK).

Pour l'instant, le processus politique en Syrie est quelque peu encastré, même si la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU apparaît comme une solution en faveur d'une transition politique démocratique et transparente. J'espère que le nouvel envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Syrie, M. Geir Pedersen, sera en mesure de faire aboutir ce processus. Il existe néanmoins des jeux de puissance compliqués, avec cinq armées dans un territoire extrêmement restreint !

Quant aux familles yézidies accueillies à la demande de Nadia Murad, elles ont été placées à ma connaissance dans quatre lieux différents pour éviter le communautarisme. Elles ont bénéficié d'une assistance médicale, d'un suivi psychologique et pédopsychiatrique pour les enfants, d'un environnement scolaire et de cours pour l'apprentissage de la langue. Elles sont visitées régulièrement. Seize familles sont arrivées pour l'instant, d'autres seront accueillies ultérieurement. Telles sont les informations dont je dispose, madame Deromedi.

**M. Bruno Retailleau, président.** - Existe-t-il un effort de la communauté internationale pour rechercher les 3 000 captives dans l'ancienne zone des combats ?

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - Ce travail est en cours. Nous le soutenons et nous y participons. Les interlocuteurs yézidies que j'ai rencontrés avec Christian Cambon nous ont fait part de l'état d'avancement de leurs recherches. C'est néanmoins un peu compliqué, car la zone de Sinjar est à double gouvernance. Le sujet a été abordé avec le président Saleh. Il importe de stabiliser la gouvernance de la zone pour pouvoir construire l'hôpital que nous nous sommes engagés à construire et permettre aux recherches des femmes yézidies d'aboutir. Nous apportons également un soutien financier et psychologique, grâce à des ONG spécialisées.

**M. Christian Cambon, président.** - Certaines d'entre elles rachètent les captives 10 000 ou 15 000 dollars !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - J'en viens aux coptes d'Égypte. Ce pays fait preuve d'une grande détermination pour les protéger. Nous nous engageons aussi bien en soutenant les entreprises coptes qu'en engageant les coptes à se porter candidats sur nos programmes de coopération universitaire. À chacune de mes visites en Égypte, je rencontre le Pape Theodore II.

Quant à Bachar el-Assad, en grand tacticien, il a joué sur la peur avec les chrétiens de Syrie. Il n'a pas non plus épargné sa propre ethnie ou sa propre religion puisque depuis le début de la crise près de 100 000 jeunes alaouites ont été tués dans les combats. Il ne fait pas de quartier ! En tout état de cause, la solution inclusive comprend également les chrétiens.

Nous ne participerons pas à la reconstruction tant que le processus politique n'est pas engagé. Nos amis libanais, que j'ai rencontrés à Charm el-Cheikh au cours de la réunion entre l'Union européenne et la Ligue arabe, souhaitent que les réfugiés syriens rentrent chez eux - ils ont raison -, mais ont-ils encore un « chez eux », au vu de la manière dont Bachar el-Assad est en train de réorganiser le droit de propriété ?

Les Russes nous poussent à engager la reconstruction, ils incitent au retour des réfugiés, mais encore faut-il que les conditions d'accueil soient satisfaites, faute de quoi de nouvelles menaces pourraient surgir ! Dans le nord-est syrien, on ne s'en sortira qu'en apportant une aide à la vie quotidienne. Or nous avons beaucoup de retard aussi bien en termes de déminage, d'adduction d'eau, d'alimentation minimum, etc. Il ne faudrait pas que toutes ces insuffisances ne conduisent les populations à penser que c'était mieux du temps de Daech ! Il est donc absolument urgent de renforcer nos efforts dans cette région. L'Union européenne est actrice financièrement sur beaucoup d'opérations en Irak et en Syrie, même si elle n'est pas actrice politiquement.

**M. Christian Cambon, président.** - Je vous le suggère une nouvelle fois : mobilisez les fonds de l'AFD !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - Il y avait longtemps !

**M. Christian Cambon, président.** - Je suis tenace !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - J'ai indiqué que l'AFD allait revenir à Bagdad.

Ce qui m'a le plus frappé lors des discussions avec le président Saleh, c'est la volonté des autorités irakiennes de s'affirmer en souveraineté autonome, ce qui me semble très positif. Le roi de Jordanie s'est également rendu à Bagdad, ainsi que le président Sissi. Cela va dans le sens de l'affirmation politique de l'Irak. Cependant tout cela ne fonctionnera que s'il existe un réel effort de reconstruction et d'inclusivité : les deux combats doivent être menés de front. Ce gouvernement est en mesure d'y parvenir, à condition qu'il dispose de moyens financiers immédiats. L'Irak n'a pas de problème financier sur le long terme, il en a un sur les deux ou trois années à venir, pour éviter une résurgence de Daech.

**M. Bruno Retailleau, président.** - La France a un jeu diplomatique délicat à mener au Moyen-Orient et sa présence en Irak lui permet de porter ses valeurs dans toute la région. Il existe dans ce pays une demande de France, d'autant que les États-Unis se sont disqualifiés, que la Turquie, la Russie, l'Iran ont des visées intéressées - la France a une carte importante à jouer en Irak pour reprendre pied au Moyen-Orient.

Sur le retour des djihadistes, le transfert de treize détenus par les Kurdes à la justice irakienne est effectivement une bonne solution - d'autant que le califat s'étendait dans une large zone. Cette solution est sans doute le résultat d'un travail diplomatique. Le débat est compliqué, il convient de l'aborder sereinement.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** - Compliqué... Oui et non ! Lorsque des Français ont pris les armes dans la région, ils ont combattu contre la France ! Lorsqu'ils sont arrêtés, il est logique en droit qu'ils soient jugés là où ils ont commis des crimes, dès lors qu'un système judiciaire suffisant existe, ce qui est le cas en Irak.

En Syrie, la guerre n'est pas terminée. Dans la zone d'Edlib sont détenus des prisonniers de guerre. L'annonce du retrait américain a suscité des interrogations à leur sujet. Des combattants français, hommes et femmes, sont détenus dans deux camps dans le nord-est

syrien. Ceux qui se sont rendus à Raqqa ou à Mossoul en 2016 n'y allaient pas pour faire des emplettes, ils n'y allaient pas seulement par amour, mais pour combattre. Après l'annonce de leur retrait, les États-Unis ont proposé une solution que nous n'avons pas acceptée. Elle a été rendue publique dans la presse, je ne sais par quel intermédiaire, mais nous avons refusé !

Les enfants donnent lieu à une gestion au cas par cas. En Irak, ce processus a commencé, notamment avec la Croix-rouge internationale. Quant au transfert que vous avez cité, il a été révélé bien après avoir été opéré.

**M. Bruno Retailleau, président.** - Merci monsieur le ministre, nous restons à votre disposition, notamment, si vous avez besoin de nous, lors de la prochaine conférence à Paris.